

Frais exigés aux parents pour matériel et sorties

2023-2024

Comme à chaque année, le conseil d'établissement de l'école Arc-en-ciel a approuvé la demande de frais exigés pour couvrir les frais associés à la vie scolaire de votre enfant.

Les frais servent à payer :

- **Matériel didactique périssable, cahier « maison », photocopies**
- **Activités ou projets en lien avec le projet éducatif (classe, cycle, école)**
- **Sorties éducatives**

La somme demandée est de **100,00 \$** par enfant

Vous recevrez un état de compte à la rentrée scolaire. Veuillez effectuer le paiement par internet. La procédure se trouve à l'endos de l'état de compte. Si le paiement par internet n'est pas possible, veuillez émettre un chèque à l'ordre de : École Arc-en-ciel, en indiquant le nom et le groupe classe de votre enfant qui le remettra au titulaire avant le 1^{er} septembre 2023.

Merci!

Maternelle



Nous vous encourageons fortement à réutiliser tout le matériel scolaire en bon état.

S.V.P.

Bien identifier tout le matériel et les vêtements de votre enfant.

**RECYCLONS ET
RÉUTILISONS ENSEMBLE !**

Quantité	DESCRIPTION
3	Duo-Tang à 3 trous, couleur unie pas en plastique (1 bleu, 1 jaune, et 1 vert)
4	Bâtons de colle (<i>genre Pritt</i>) 22 grammes
1	Sac à dos facile à ouvrir pouvant contenir des cahiers 8 ½ X 11
1	Tablier à manches longues identifié
1	Photo de l'enfant (format portefeuille)
1	Serviette ou une petite couverture pour les relaxations
1	Gourde d'eau réutilisable

Si vous prévoyez que votre enfant dîne à l'école, nous vous suggérons fortement une boîte à lunch zéro déchet, en lien avec les valeurs de l'école

Maternelle

DEUX ENSEMBLES DE VÊTEMENTS DE RECHANGE

À LAISSER À L'ÉCOLE

DANS DEUX SACS SÉPARÉS

Prière d'identifier chaque item au nom de l'enfant



Votre enfant devra laisser une paire de souliers de course en tout temps à l'école.